



Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ)

Communiqué de presse

Bienne, le 20 février 2012

Pas d'intervention biennoise dans la première phase de la votation régionale

La Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ), qui regroupe des représentantes et représentants de la Ville de Bienne, de la Commune municipale d'Evilard et du Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF), prend acte de la déclaration d'intention commune du Canton de Berne et de la République et Canton du Jura (annoncée lundi 20 février 2012 sous l'égide de la Tripartite) d'organiser une votation régionale sur l'avenir institutionnel de la région jurassienne.

La Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ) confirme qu'elle n'interviendra pas dans le processus de vote. Elle a déjà eu l'occasion de le faire savoir en juillet 2011, dans une déclaration adressée au Gouvernement bernois. Cette consultation populaire doit rester l'affaire de la population du Jura bernois et du Jura exclusivement. La DBAJ reste en cela fidèle à la tradition de neutralité active du district bilingue de Bienne dans la Question jurassienne.

La DBAJ demande en revanche à être associée aux réflexions ultérieures sur un éventuel statu quo+, pour le cas où le Jura bernois déciderait souverainement de rester partie intégrante du Canton de Berne. Ces réflexions concernent la Ville de Bienne, la Commune municipale d'Evilard et le CAF, dans la mesure où elles pourraient avoir des conséquences sur les droits de la minorité francophone du district bilingue de Bienne. Le Gouvernement bernois a d'ores et déjà garanti à la DBAJ qu'il « *ne fait aucun doute pour le Conseil-exécutif que la Ville et la région de Bienne seraient directement concernés par plusieurs aspects de cette question et, par conséquent, que les autorités concernées devraient être impliquées dans le processus* ». La DBAJ souhaite continuer à être informée régulièrement de l'avancement des travaux par le Gouvernement bernois.

Pour la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes

Le maire de Bienne

Le maire d'Evilard

Le président du CAF

Erich Fehr

Daniel Nussbaumer

Philippe Garbani

La chancelière

Le secrétaire communal

Le secrétaire général

Barbara Labbé

Christophe Chavanne

David Gaffino

Personnes de contact :

- CAF : M. Philippe Garbani, président du CAF et de la DBAJ, 078 897 57 36 ;
- Ville de Bienne : M. Erich Fehr, maire de Bienne, 079 415 53 05.